



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES**

*Procès-verbal*

de la séance du 12 avril 2022 à **16h30**

Salle 1S059 à Sciences III

**1. Excusés et invités**

**Excusés** : Pr D. Buchs, Mme Elif Ceylan, Mme Gaelle Augé-Freytag

**Invités** : Pr P. Spierer, Pr S. Castelltort, Pr Y. N. Kalia

**2. Annonce des divers**

S. Gariglio a reçu une lettre de la part d'un groupe de travail annexe à propos du plan d'action du corps intermédiaire.

Cette lettre est jointe au présent procès-verbal pour consultation.

Une discussion avec les résultats des deux groupes de travail fera l'objet d'un point de discussion lors du prochain Conseil participatif de Faculté.

**3. Adoption du procès-verbal du 07 mars 2022**

Le procès-verbal est adopté avec remerciements à sa rédactrice.

**4. Motion sur les candidatures à la fonction de doyen-ne**

S. Gariglio rappelle la procédure de désignation du-de la futur-e Doyen-ne. Il précise qu'une fois votée au CPF, la proposition sera transmise au Recteur qui élira le-la doyen-ne.

Il ajoute que la Commission a retenu deux candidatures : celle de Costanza Bonadonna et celle de Karsten Kruse. Le Collège des professeurs a ensuite donner sa préférence avec une large majorité (vote consultatif), pour la candidature de la Pre Bonadonna.

Le mandat de Pre Bonadonna ne débiterait qu'en 2023, c'est pourquoi il est proposé de renouveler le mandat du Doyen Lacour.

Cela permettra également au doyen actuel de terminer ses projets en cours qui ont été ralentis par la situation sanitaire liée au Covid.

Il est précisé que suite au Collège des professeurs du 28 mars 2022, le Bureau du CPF a contacté les trois candidats (C. Bonadonna, K. Kruse et J. Lacour) pour confirmer leurs candidatures.

Le Pr. Kruse a à ce moment-là retiré sa candidature.

• **Rapport de la Commission ad hoc par le Professeur Pierre Spierer**

Le Pr Spierer présente le rapport (annexé).

• **Présentation de la candidate Professeure Costanza Bonadonna**

La Pre Bonadonna présente au Conseil participatif de Faculté ses motivations (discours annexé).

• **Présentation du Doyen Jérôme Lacour**

Le Doyen Lacour présente au Conseil participatif de Faculté ses motivations (discours annexé).

- **Questions et réponses**

La Pre Charbonnel souhaite remercier la Pre Bonadonna ainsi que le Doyen Lacour.

Il est demandé des précisions quant aux Vice-doyen-nes.

Le Doyen remercie les VD actuels de leur confiance et mentionne qu'ils resteraient dans l'équipe actuelle.

Le Doyen évoque alors le congé sabbatique du VD Gander. Il y aurait dès lors deux possibilités :

- Garder pendant une année un Décanat avec trois VD (comme cela se faisait par le passé)
- La Pre Bonadonna désigne un-e VD qui sera nommé-e pour 5 ans au lieu de 4 ans (la proposition officielle viendrait toutefois du doyen actuel).

Il est demandé au Pr Spierer pourquoi, selon lui, il y a tant de difficulté à trouver des candidatures.

Le Pr Spierer répond que les tâches de doyen-ne sont extrêmes lourdes et qu'un grand nombre de personnes préfèrent mettre leur carrière en avant plutôt que « de se donner à l'Institution ».

Il ajoute que ce rôle demande de connaître l'Institution et que c'est également pour cette raison que la Pre Bonadonna est une bonne proposition.

Une question de planning est également soulevée. Il est demandé si à l'avenir, il ne serait pas envisageable que la recherche du-de la nouveau-elle doyen-ne ainsi que le vote se fassent une année à l'avance (comme c'est le cas cette année). Cela donnerait une année aux personnes concernées pour se désengager.

Le Pr Spierer trouve la remarque pertinente et précise qu'il n'y a pas de règle précise à ce sujet.

Le Pr Spierer tient à préciser que la procédure de cette année n'était pas « habituelle », elle a bien été validée par le Service juridique. Il n'y aura donc pas de vice de procédure.

Le Pr Rudaz demande si le processus de sélection pourrait être modifié à l'avenir.

Le Pr Spierer explique que c'est à la Faculté de choisir de maintenir ou non ce système ; des recommandations de mesures et des propositions concrètes peuvent être proposées.

Le Président M. Gariglio rappelle que chaque Faculté a sa propre procédure. En médecine par exemple, les postulations sont très ouvertes. Il trouverait intéressant de se renseigner auprès de la Faculté de médecine afin de savoir si leur expérience est positive.

Le Pr Spierer évoque un cas problématique qui avait eu lieu en Faculté de médecine. Trois candidats avaient mené campagne et lorsque le CPF avait choisi un candidat, les deux autres l'avaient très mal pris ce qui avait mené à de fortes crispations au sein de la Faculté.

**La proposition de nommer la Pre Bonadonna en tant que Doyenne au 15.07.2023 est soumise au vote : cette proposition est acceptée (21 oui, 1 non, 1 abstention)**

**La proposition de reconduire le mandat du Doyen Lacour 1 an de plus du 15.07.2022 au 14.07.2023 est soumise au vote : cette proposition est acceptée (21 oui, 1 non, 1 abstention).**

## **5. Enseignement à distance – présentation du Pôle SEA (Mmes Rinaldi et Schaub)**

Pour rappel, les étudiants avaient demandé à connaître la position du Décanat et de la Faculté concernant l'enseignement à distance.

Le Vice-doyen Wolfender rappelle qu'un débat global avait eu lieu sur l'utilité du maintien de l'enseignement à distance hors période de crise.

Mmes Rinaldi et Schaub remercient le CPF pour l'invitation. Leur présentation est jointe au présent procès-verbal.

La Pre Sfyrla demande si l'enregistrement des cours a une influence sur la participation des étudiants, mais rien ne le prouve.

Le Vice-doyen Renner demande si une enquête a été réalisée auprès des professeurs afin de savoir s'ils sont d'accord d'être enregistrés lorsqu'ils parlent en public.

Aucune enquête à large spectre sur l'opinion des enseignants n'a été réalisée.

Le Doyen rappelle que le CRD a acté sur un enregistrement par défaut et la possibilité pour l'enseignant-e de stopper l'enregistrement. La volonté a toujours été de revenir au présentiel et il ne s'agissait pas d'une solution à long terme.

Pour le Pr Rudaz, ces modifications représentent un changement essentiel de l'activité. Il évoque notamment le niveau de stress des étudiants, avec des épisodes lors des oraux en présentiel car il y a une perte d'habitude d'interactions étudiant-es – enseignant-es.

Il est nécessaire de faire évoluer l'utilisation pédagogique de cet outil. De plus, il faut enseigner différemment car ce n'est pas pareil de donner un cours enregistré ou en streaming. En effet, bien que Mediaserver soit puissant, il y a un delta de quelques secondes. Cela devient problématique pour des consignes de questions format quizz car il faut prendre en compte le retard de réponse des personnes à distance.

Le VD Wolfender, qui fait partie du groupe de travail, précise que les aspects techniques d'implémentation sont actuellement revus.

Il y a un grand nombre de questions sur le bien fondé de l'enregistrement des cours, notamment à propos de la stigmatisation. Si tous les professeur-es acceptent les enregistrements, ceux qui refusent peuvent percevoir une pression de la part des étudiant-es.

Il serait également intéressant de faire un sondage afin de connaître le taux d'échec, les facteurs de stress, etc.

Il devrait également y avoir un débat sur l'intérêt pédagogique : pourquoi et dans quel but utiliser cet outil. Le VD Wolfender trouverait intéressant que toutes les Universités réfléchissent ensemble, puisqu'elles sont toutes confrontées au même problème.

Mmes Rinaldi et Schaub précisent que nous sommes toujours dans la phase de crise et qu'il n'est donc pas encore possible d'avoir des résultats d'études et un retour concret sur les bénéfices et inconvénients des enregistrements de cours.

Pour le Pr Kalia, les enregistrements doivent être des supports et non des substituts. Il est important que les étudiant-es aient conscience de cela et qu'ils-elles soient sensibilisé-es aux pièges. En effet, un grand nombre d'étudiant-es arrangent leur temps d'une manière différente (regardent les enregistrements des cours le soir par exemple) et se retrouvent avec une accumulation de cours à rattraper.

Le Pr Ulm pose la question de savoir si des nouveaux enregistrements doivent être préparés chaque année.

Il évoque également la possibilité pour les professeur-es de ne pas être disponible pour les étudiant-es mais de pouvoir se reposer sur le fait que les cours sont enregistrés et qu'il n'y a donc plus de travail complémentaire à fournir.

Mmes Rinaldi et Schaub rappellent le but premier, qui est de proposer une solution aux étudiant-es qui ne peuvent pas se déplacer en cours et non de remplacer les cours en présentiel. Il est donc impératif de poser des limites.

La Pre Charbonnel se dit favorable mais se pose la question des coûts écologiques des enregistrements et du stockage. Aucune étude ne permet de donner une réponse chiffrée.

A. Grand évoque l'enregistrement ainsi que la diffusion des cours durant deux années, comme c'est le cas à l'EPFL. Les cours sont construits pour être suivis à distance.

B. Lacave ajoute que cela représente un très bon support mais qu'il ne pense pas que des cours uniquement sur vidéo soient imaginables. Il lui semble important de faire la différence entre une « capture de cours » en vidéo et un cours prévu pour être enregistré.

## **6. Communications du Doyen**

### **DHC**

La Pre Katalin Karikó a été contactée par la Section de biologie, qui attend confirmation de sa présence. La Faculté de médecine propose la Pre Susan Gasser, qui a travaillé au Département de biologie moléculaire.

Le Doyen propose d'organiser un déjeuner avec la Pre Gasser ainsi que les Prs Veuthey, Bürgi et Milinkovitch.

### **ERC consolidators**

Les Prs Paul Guichard, Andrea Caviglia, Pascal Oesch et Antti Knowles ont reçu des ERC Consolidators Grants. Le Doyen les félicite.

### **Centres interfacultaires(GSI – IGE)**

Plusieurs séances de discussion sont prévues pour s'accorder sur la gouvernance de ces deux centres interfacultaires. Les Prs Chopard, Ibelings, Stoffel, Patel et le Doyen seront impliqués, notamment concernant la précarité des positions y associées, la gouvernance directe, le partage des overheads ainsi que la possibilité de rapprochement de ces deux grands centres pour former une faculté.

### **Centres facultaires**

Le Décanat a reçu plusieurs demandes et le doyen refait un court historique.

Un nouveau centre, le Geneva Quantum Center verra prochainement le jour sous la direction du Pr Morpurgo.

### **Plan d'action CCER**

Le groupe de travail doit se retrouver une dernière fois afin de consolider sa proposition, qui sera ensuite transmise au Rectorat.

Le Président M. Gariglio informe d'une lettre présentée au Collège des professeurs qui a été signée par plusieurs professeur-es de la Faculté. Elle sera disponible dans le procès-verbal de cette séance, au même titre que le document produit par le groupe de travail du Décanat.

### **Situation en Ukraine**

Les étudiants ukrainiens sont au bénéfice d'un délai rallongé d'inscription (fin avril) et de procédures facilitées lorsque des documents sont manquants.

Les étudiants qui sont dans des situations particulièrement compliquées peuvent bénéficier du soutien du programme *Horizon académique*. Le Doyen rappelle qu'il est également possible de s'adresser à Massimo Caine et au Dr Crettand.

Le Doyen souhaite remercier et féliciter les Sections et Départements qui ont ouvert leurs portes aux étudiants ukrainiens. Il ajoute que la Section de mathématiques finance des bourses supplémentaires pour les étudiants russes et ukrainiens qui se retrouvent dans des situations difficiles.

Le Pr Soldati a été interpellé par des anciens élèves russes et demande donc ce qu'il en est de l'accueil académique pour ceux qui souhaitent quitter la Russie. Le Doyen explique que cela se fait au cas par cas.

## **7. Démarches proactives - commissions de nomination pour les nouveaux professeurs**

Ce point est repoussé à la prochaine séance.

## **8. Proposition de modification du règlement du master en biologie**

La proposition est présentée par le Pr Roman Ulm.

Soumise au vote cette proposition est acceptée à l'unanimité (23 oui, 0 non)

## **9. Proposition de création d'un CAS Pharmacie industrielle – Management de la qualité**

La proposition est présentée par le Pr Yogeshvar N. Kalia.

Soumise au vote cette proposition est acceptée à l'unanimité (23 oui, 0 non)

## **10. Divers**

Pas d'autres divers.

**Prochaine séance : 21.06.2022**

**Prochaine séance du Bureau : 07.06.2022**